

---

Procès-verbal de la consultation publique « Vers une Politique de développement social »  
(volet agglomération)

Vendredi, 13 janvier 2017 à 13 h 30  
Centre communautaire de l'Est, 9665 boulevard Gouin Ouest, Pierrefonds

---

## COMMISSAIRES PRÉSENTS

M. Benoit Dorais, président  
Mme Sylvia Lo Bianco, vice-présidente  
M. Michel Gibson, vice-président  
Mme Marie-Eve Brunet  
M. Robert Coutu  
M. Sterling Downey  
Mme McIntyre  
Mme Lorraine Pagé  
M. Giovanni Rapanà  
Mme Chantal Rossi  
Mme Thiébaud

## AUCUNE ABSENCE

**Le quorum est atteint. Environ 20 personnes sont présentes.**

---

### 1. Ouverture de l'assemblée

Le président, M. Benoit Dorais déclare l'assemblée ouverte à 13 h 45. Il salue d'abord Mme Érika Duchesne, conseillère de la ville responsable de l'enfance, Mme Catherine Clément-Talbot, conseillère de la ville et M. Yves Gignac, conseiller de l'arrondissement pour Pierrefonds-Roxboro. Le président souligne également la présence de M. Patrice Allard et M. Jacques A. Savard du Service de la diversité sociale et des sports. Il explique l'objectif de la séance, soit d'entendre les mémoires et opinions des participants à la consultation « Vers une Politique de développement social ». Il informe l'assemblée que Mme Monique Vallée, responsable du dossier au comité exécutif, arrivera un peu plus tard, de même que M. Roger Trottier, conseiller d'arrondissement à Pierrefonds-Roxboro. Il invite ensuite les commissaires à se nommer à tour de rôle.

Le président rappelle que la Commission mène une consultation publique sur la première Politique de développement social de Montréal. Après avoir rappelé les grandes lignes du déroulement de la consultation, le président procède à la lecture du projet d'ordre du jour.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de M. Downey, appuyée par Mme McIntyre, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### 3. Vers une Politique de développement social de Montréal

- **Audition et dépôt des mémoires et opinions**
- **Période de questions des membres de la commission**

M. Dorais rappelle le déroulement de cette portion de l'ordre du jour et invite ensuite les participants à faire leur présentation à tour de rôle.

#### Mme Alena Ziuleva, Table de quartier sud de l'Ouest-de-l'Île (TQSOI)

Mme Ziuleva présente la table de quartier, sa mission, son territoire – qui couvre sept villes liées – et résume ses activités de planification en développement social. Elle explique que le contenu du mémoire provient de cet exercice de planification. Pour chaque orientation, Mme Ziuleva présente des constats propres au territoire de l'ouest de l'île. Elle indique notamment que le logement accessible et abordable est insuffisant et l'offre de transport en commun sous-développée, ce qui nuit tout particulièrement aux jeunes. Le vaste territoire comprend aussi plusieurs déserts alimentaires qui engendrent de l'insécurité alimentaire pour les personnes n'ayant pas accès à une voiture. Montréal doit travailler sur ces enjeux en priorité.

Mme Ziuleva note que le nombre absolu de personnes vulnérables dans l'ouest de l'île est égal à celui de plusieurs territoires ciblés où des ressources supplémentaires sont consenties. Or, cette réalité n'est pas reconnue dans le calcul de l'indice de défavorisation, ce qui devrait être corrigé. Au chapitre des solutions, une meilleure information doit être diffusée sur les services offerts, permettant en plus d'éviter les doublons dans l'offre. Des espaces de socialisation et des lieux ouverts à l'exercice de la citoyenneté

sont également importants pour assurer le développement social.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Mme Sophie Thiébaud	S'enquiert de la question du gaspillage alimentaire vécu dans l'ouest de l'île, notamment la récupération des pertes.
M. Robert Coutu	Demande si des comparaisons existent entre les tables de quartier de l'île de Montréal / Demande des données quantifiées.
Mme Justine McIntyre	Présente l'avantage des deux tables de quartier pour tout l'ouest de l'île, dont les vastes territoires favorisent la collaboration / Demande des précisions sur l'agriculture urbaine et l'utilisation du territoire.
Mme Marie-Eve Brunet	Demande quel rôle la ville peut jouer pour assurer la cohérence entre les organismes communautaires pour éviter les doublons et renforcer le mouvement communautaire.
M. Sterling Downey	Demande des précisions sur la provenance des données statistiques présentées.
M. Michel Gibson	Souhaite des informations supplémentaires sur les collaborations et échanges entre les tables de quartier de l'île de Montréal, ainsi que sur le financement des tables de quartier.

**Dr Richard Massé et Dre Marie-France Raynault, Direction régionale de santé publique, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal**

Dr Massé et Dre Raynault présentent le rôle de la Direction de santé publique et indique que le mémoire vise à attirer l'attention sur l'amélioration de l'équité entre les Montréalais. À l'aide d'une série de données statistiques, Dr Massé démontre l'impact des iniquités socio-économiques sur l'état de santé de la population. Sur l'île de Montréal, ce sont donc 450 000 personnes qui vivent sous le seuil du bas revenu. Parmi elles, certaines n'ont pas accès aux services. Montréal dispose, parmi ses compétences, de trois leviers pour réduire les inégalités, où la communauté montréalaise devrait investir : le logement social et abordable dont il faut accélérer le développement de l'offre, le transport collectif mieux adapté aux travailleurs non qualifiés qui ont difficilement accès aux pôles d'emploi éloignés et, enfin, les aménagements urbains incluant les équipements culturels telles les bibliothèques publiques. Pour que cette politique porte ses fruits, il faut avoir les moyens de ses ambitions et être capable d'en évaluer la portée, par exemple en mesurant l'impact des interventions municipales sur l'équité des Montréalais. Enfin, Dr Massé rappelle l'importance d'assurer le suivi et la continuité du travail déjà accompli. Il termine en indiquant que selon lui, tous les rapports de la santé publique des dernières années convergent vers une politique de développement social.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

M. Benoit Dorais	Remercie pour la qualité du mémoire et les précisions sur les leviers municipaux pour réduire les inégalités.
Mme Chantal Rossi	Demande des précisions sur l'amélioration de l'efficacité souhaitée des bibliothèques.
Mme Marie-Eve Brunet	Demande comment conjuguer la nécessité de se doter de meilleures pratiques d'évaluation sans alourdir la tâche des organismes communautaires.
Mme Sophie Thiébaud	Remercie les intervenants pour la qualité du mémoire.
Mme Justine McIntyre	S'enquiert de l'importance de mettre à la disposition des jeunes des lieux publics adaptés pour briser leur isolement.

**Mme Tania Charron et M. Benoit Langevin, Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI)**

Mme Charron présente succinctement la mission, les clientèles et les services offerts par AJOI. S'appuyant sur plusieurs données statistiques fines, Mme Charron démontre que la stricte prise en considération des moyennes cache d'importantes poches de pauvreté diluées dans l'Ouest-de-l'Île, là où la défavorisation sociale et matérielle est encore plus marquée par une pénurie de services et d'offre de logement abordable et de qualité. À cela s'ajoutent de nombreux déserts alimentaires et un transport collectif ne permettant pas les déplacements internes ni l'accès aux pôles d'emplois hors du centre-ville. Malheureusement, AJOI constate que le financement gouvernemental ne reflète pas cette réalité. Mme Charron approfondit ensuite la question de l'itinérance cachée et le manque d'hébergement d'urgence dans les quartiers périphériques pour les personnes à risque d'itinérance, en particulier pour les jeunes.

Découlant de ces constats, les recommandations de l'organisme incluent la sensibilisation du public à la

présence de pauvreté dans l'Ouest-de-l'Île; la révision des indices pris en compte pour attribuer les fonds aux organismes des différents territoires, car ceux-ci induisent une iniquité entre les personnes vulnérables selon le lieu où elles habitent; la conception d'une politique de développement social incluant les villes liées, car ces territoires sont indissociables de ceux de la Ville de Montréal, pour les résidents qui y vivent, étudient ou travaillent; le développement de partenariats intégrés entre les organismes et établissements jeunesse pour offrir des services concertés en prévention de l'itinérance et autres problématiques vécues. Enfin, l'offre de logements abordables et salubres doit être améliorée.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

M. Benoit Dorais	Commente la qualité du mémoire et des données fournies.
M. Michel Gibson	Souhaite des éclaircissements sur la formule retenue pour accorder du financement provincial aux organismes du territoire montréalais.
M. Robert Coutu	Demande si la consultation représente une occasion de faire valoir la réalité de la pauvreté sur le territoire de l'Ouest-de-l'Île.
Mme Marie-Eve Brunet	Revient sur l'importance de reconnaître la réalité à une échelle plus fine que celle des arrondissements / Demande quelle est la priorité en développement social, dans l'ouest de l'île.
M. Sterling Downey	Demande les raisons qui expliquent la concentration des personnes itinérantes au centre-ville.

**Mme Ghalia Chahine, Système alimentaire montréalais (SAM)**

Mme Chahine présente le SAM et ses principales activités. Le mémoire propose un lot de données qui complètent celles présentées dans le document de consultation : l'état de santé des Montréalais; les jeunes qui vivent des problématiques particulières de santé; l'accès physique, économique et géographique à l'alimentation, mais également l'accès culturel. Le SAM propose de prévoir un horizon temporel à la vision. La politique devrait aussi inclure la perspective régionale du développement social, de façon à assurer un lien avec les nombreuses échelles d'interventions et à échanger plus facilement sur les meilleures pratiques d'une instance à l'autre. Mme Chahine parle ensuite de l'importance de reconnaître les acquis, les expertises montréalaises et de favoriser une planification flexible, modulable, tenant compte du contexte et de la capacité du milieu. L'évaluation des résultats doit être planifiée avant le début de l'action. Elle indique que le territoire agricole de l'agglomération montréalaise mériterait d'être inclus dans les espaces à découvrir.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

M. Robert Coutu	Demande des précisions sur le Pacte de Milan 2015
Mme Justine McIntyre	Souhaite connaître les idées du SAM pour encourager les Montréalais à découvrir et profiter des espaces agricoles.

**M. Vincent Magnat, Regroupement arts et culture Rosemont — Petite-Patrie**

M. Magnat présente l'organisme et ses principales réalisations. Il résume ensuite les recommandations qui se divisent en trois axes principaux. D'abord, le Regroupement croit à l'importance de reconnaître que les arts et la culture jouent un rôle primordial dans le développement social de Montréal. Ensuite, la présence des arts et de la culture doit faire partie intégrante de la vie de quartier, concrétisée par l'appui tangible et à plus long terme aux projets culturels partout sur son territoire, tant par le développement de logements ou d'ateliers d'artistes abordables, par la mise à disposition des infrastructures municipales locales à des fins culturelles, par le recours aux artistes locaux pour développer des projets dans les quartiers que par la rémunération adéquate des artistes. Enfin, l'axe 3 recommande la reconnaissance et le soutien aux instances de concertations culturelles locales ainsi que leur mise à profit pour consulter le milieu culturel, en amont des projets.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

M. Benoit Dorais	Revient sur l'importance de la culture pour le développement des personnes et des communautés.
Mme Chantal Rossi	Fait des liens avec le contenu de la présentation et l'Agenda 21 / Rappelle la tenue imminente de la consultation sur la Politique de développement culturel.
Mme Justine McIntyre	Constate la qualité du mémoire et de l'approche culturelle au développement social axée vers la prévention / Commente l'importance de la médiation culturelle dans les projets culturels.
Mme Sophie Thiébaud	Demande des précisions sur le principe recommandé de donner un rôle primordial à la culture dans le développement social.

M. Sterling Downey	Commente l'importance d'avoir recours à des lieux culturels non conventionnels pour favoriser le développement social dans les quartiers
--------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Mme Anne-Marie Angers-Trottier, Concertation Ouest-de-l'Île**

Mme Angers-Trottier commence sa présentation par une mise en contexte du territoire de l'ouest de l'île, qui comprend le tiers de l'île, huit villes liées et deux arrondissements, ce qui représente 77 élu.es. Les tables de quartier y sont très différentes des autres membres de la CMTQ, regroupant une multitude de quartiers et d'instances de concertation qui ne sont pas nécessairement rattachées aux tables. Concertation ODI vise donc à prendre en charge les enjeux transversaux et globaux, tels le logement, le transport et la sécurité alimentaire. L'organisme s'est spécialisé dans les derniers mois sur la mobilité, avec l'appui de la Direction régionale de santé publique. Elle explique ce en quoi le transport a un impact sur les activités quotidiennes des citoyennes. Des lacunes importantes existent en transport collectif intraterritorial et le cyclisme est encore considéré comme un loisir plutôt qu'un mode de transport, ce qui a un impact sur les infrastructures en place. Les actions en cours de l'organisme sont : réaliser un plan de mobilité active qui favorise les liens cyclables vers les pôles d'activités et d'emplois; évaluer les nouveaux projets immobiliers en priorisant les transports actifs et collectifs. Mme Angers-Trottier explique que dans l'Ouest-de-l'Île, le développement social est nouveau et il y a donc beaucoup de travail à faire. Elle espère que la Politique de développement social permettra de réaliser ce travail en favorisant la cohésion et la complémentarité tout en tenant compte des spécificités du territoire.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

M. Benoit Dorais	Remercie pour la qualité et l'enthousiasme de la présentation.
Mme Sylvia Lo Bianco	Demande de préciser le caractère nouveau du développement social dans le territoire.
Mme Lorraine Pagé	Félicite pour la qualité du mémoire qui fait bien ressortir les enjeux et les spécificités de l'ouest de l'île.
Mme Justine McIntyre	S'enquiert des moyens pour rendre le transport collectif plus attrayant dans l'ouest de l'île.
M. Giovanni Rapanà	Demande quelles seraient les trois priorités dans l'ouest de l'île pour favoriser l'accessibilité, le développement du quartier pour tous et une vie de quartier

**Mme Louise Croussett, Mme Cynthia Villard et M. Jim Orrell, Table de concertation des aînés de Montréal-Est—Pointe-aux-Trembles,**

Mme Croussett présente la Table de concertation et les personnes qui ont contribué à la préparation du mémoire. Celui-ci se concentre volontairement sur la réalité des aîné.es vivant dans les quartiers périphériques. Elle explique que les enjeux entendus pour l'ouest de l'île sont identiques à ceux de l'est de l'île. Elle présente ensuite une série de données sur la réalité des aîné.es au Québec et à Montréal et des trois priorités d'action qui découlent du vieillissement de la population : 1 - Repenser l'accès au transport collectif, l'aménagement urbain adapté aux besoins des personnes aînées; 2- Adapter l'offre de logement salubre et abordable et adapté aux aîné.es; 3- Assurer la sécurité alimentaire des personnes aînées. La Politique de développement social devrait prendre en compte ces priorités pour développer le « réflexe aîné » dans la planification afin d'assurer l'accès de tous et toutes à une ville digne et adaptée. Mme Croussett illustre son propos à l'aide de nombreux exemples.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

M. Michel Gibson	Souhaite l'avis de Mme Croussett sur la Navette Or taxi de la STM.
Mme Lorraine Pagé	Est d'accord avec l'affirmation à l'effet que plusieurs enjeux sont partagés tant par l'ouest que par l'est de l'île / Remercie d'avoir rappelé aux commissaires qu'il est possible de mettre en place des mesures simples et peu coûteuses qui améliorent la qualité de vie des aîné.es.
M. Giovanni Rapanà	Témoigne sa gratitude pour le rappel des enjeux des aîné.es : logement, sécurité alimentaire et transport collectif.

**M. Tommy Bosa, Ma communauté en santé**

M. Bosa présente son organisme et partage les constats pour l'Ouest-de-l'Île. Il explique les difficultés qu'éprouvent les organismes pour avoir accès à des salles afin de tenir des activités sportives ou des ateliers culinaires pour les jeunes du nord-ouest de l'île. Les organismes sont également à la recherche d'espaces pour implanter des jardins communautaires, ce qui est parfois difficile. En matière de transport, les débarcadères des écoles constituent un enjeu de sécurité pour les jeunes et l'organisme réfléchit aux

moyens d'encourager davantage le transport actif chez les jeunes. M. Bosa conclut en appelant à la collaboration des arrondissements afin d'appuyer les projets montés par la communauté et soutenus financièrement par Québec en forme.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Mme Marie-Eve Brunet	Demande des précisions sur la recommandation de sécuriser les parcs dans l'ouest de l'île et la recommandation demandant aux arrondissements de promouvoir davantage les initiatives d'agriculture urbaine.
Mme Justine McIntyre	Est d'accord avec le fait que l'Ouest-de-l'Île n'a pas suffisamment de plateaux sportifs / Demande comment faire en sorte que les jeunes jouent dans les parcs tous les jours, peu importe la météo, à l'instar des pays scandinaves / S'enquiert de l'impact des stationnements payants sur la fréquentation des grands parcs de l'Ouest-de-l'Île, notamment pour les familles défavorisées.

#### 4. Levée de l'assemblée

En conclusion, le président remercie les participants pour leur mémoire et leur présentation. Il salue également les personnes du public, les représentants de la ville et les élus qui ont participé à cette assemblée. Enfin, le président rappelle que la commission poursuivra l'audition des mémoires le mercredi 18 avril prochain en après-midi, à la mairie d'arrondissement de Montréal-Nord.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 35.

DÉPOSÉ LE : \_\_\_\_\_

Benoit Dorais  
Président

*Original signé*

---

Élisabeth Rivest  
Secrétaire recherchiste